

# le film français

le premier magazine web des professionnels de l'audiovisuel



CINÉMA

## Les occupants de La Clef menacés d'expulsion imminente, le Groupe SOS réagit

Date de publication : 28/01/2022 - 11:40 - Modifié le 28/01/2022 - 11:41

**(Actualisé avec la réaction du Groupe SOS) - Une décision de justice contraint le collectif Home Cinéma à quitter dans les prochains jours le complexe parisien, où a en conséquence été lancée une opération portes ouvertes afin de lutter contre cette expulsion. Le Groupe SOS, qui souhaite reprendre La Clef, tient à cette occasion à "réfute[r] un grand nombre de contre-vérités" autour de son projet.**

Les occupants du cinéma La Clef (Paris, V<sup>e</sup>) ont jusqu'au lundi 31 janvier pour quitter les lieux. C'est en effet ce qu'indique la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne dans un document envoyé hier auxdits occupants - regrou au sein du collectif Home Cinéma - et partagé sur les réseaux sociaux de La Clef.

Revival, nom donné par ceux-ci au complexe de deux salles depuis sa réouverture et [son occupation illégale en septembre 2019](#).

"Par jugements, les tribunaux judiciaires ont ordonné votre expulsion, au besoin avec le concours de la force publique", indique ainsi le document en question. "Nous avons été requis par Maître Dubois, chargée de l'exécution de cette décision, afin de l'assister. Monsieur le Préfet de police (de Paris, Ndlr) a décidé de faire droit à cette demande. Compte tenu des délais légaux ou de ceux qu'il vous a accordé depuis la signification du jugement, il n'est plus possible de différer plus longtemps notre assistance. Dans ces conditions, vous êtes invités à quitter les lieux de votre plein gré et à nous remettre les clés avant le 31 janvier 2022. Au-delà de cette date, l'huissier procédera sans autre avis à votre expulsion par la contrainte", peut-on également y lire.

Face à cette menace, le collectif Home Cinéma a lancé dès ce lundi 24 janvier à 6h une opération "portes ouvertes 24/24", mélangeant projections de courts et longs métrages - de 11h à 23h tous les jours -, temps d'échanges et nombreuses venues de cinéastes pour des cartes blanches, accompagnements de projections ou témoignages de soutien.

Contacté par nos soins ce mercredi 26 janvier, le [Groupe SOS, potentiel futur acquéreur des murs de La Clef](#), nous a indiqué par le biais d'un de ses portes-paroles "ne pas avoir d'information particulière sur la situation actuelle", précisant toutefois que "indépendamment de notre rôle dans ce dossier, le propriétaire actuel (le comité social et économique de la Caisse d'Épargne Ile-de-France, Ndlr) veut vendre. Si ce n'est pas au Groupe SOS, ce sera à quelqu'un d'autre et sans aucune garantie que La Clef reste un cinéma. Le propriétaire fait donc tout pour que ce bien soit en état de vente. (...) Nous sommes par ailleurs toujours intéressés par le fait de sauver ce cinéma, le jour où il sera possible d'y accéder. Nous avons à plusieurs reprises proposé au collectif Home Cinéma de travailler ensemble pour leur permettre de poursuivre leur action". Interrogé en décembre 2020 sur la possible collaboration du Groupe SOS avec Home Cinéma, Derek Woolfenden, président d'Home Cinéma à l'époque, nous avait répondu que "ce groupe – privé – n'est pas compatible avec l'histoire et l'identité de La Clef".

**Le Groupe SOS "réfute avec force un grand nombre de contre-vérités au sujet de cette reprise"**

Dans un communiqué envoyé ce vendredi 28 janvier, le Groupe SOS a tenu à faire le point sur [son projet de reprise](#), qui selon lui "inscrira désormais La Clef dans une dimension associative, non-lucrative, indépendante, culturelle, sans actionnaire".

Le groupe entend, à cette occasion, "réfute[r] avec force un grand nombre de contre-vérités au sujet de cette reprise ayant circulé ces derniers jours". Il assure ainsi que "le cinéma La Clef ne sera pas privatisé", assurant même que "à l'inverse, actuellement propriété du Comité d'entreprise de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France (donc structure privée), La Clef deviendra une structure associative au sein du Groupe SOS". Ce dernier certifie également qu'il "ne reprend La Clef ni par spéculation immobilière, ni pour en faire un lieu de profit", soutenant que "depuis sa création en 1984, le Groupe SOS n'a jamais cédé une seule de ses activités d'intérêt général pour des raisons financières" et que "le Groupe SOS [étant] une structure à but non lucratif, le caractère désintéressé de nos activités interdit la distribution d'un bénéfice à des actionnaires".

Par ailleurs, "l'occupation est illégale et le bâtiment pose des risques de sécurité graves", soutient le groupe, selon qui "la justice a souligné d'importants risques de sécurité consécutifs à l'occupation illégale des lieux, relevant "25 non-conformités électriques et conclu aux risques d'incendie et d'explosion" [et] "des dangers auxquels sont exposés les spectateurs de manifestations organisées par le collectif associatif". L'occasion, pour le groupe, de rappeler que "la justice a été saisie par le propriétaire des lieux et qu'elle a rendu cinq décisions dans cette affaire", lesquelles "vont toutes dans le même sens, confirmant l'occupation illicite des lieux".

En outre, le Groupe SOS certifie que "le cinéma La Clef ne perdra pas son indépendance artistique", évoquant la création d'un "comité éditorial de programmation, le modèle d'une rédaction de média, afin de préparer la programmation, l'accès aux films et de nouer des partenariats", cette programmation - voulue art et essai - reposant "sur un travail de répertoire, sur des films "du monde", une présence massive de documentaires et, surtout, des cartes blanches à des personnalités du monde de la culture, de nombreux collectifs et réalisateurs indépendants, et des personnalités au-delà même du milieu du cinéma".

RECEVEZ NOS ALERTES EMAIL GRATUITES **Kevin Bertrand**

© crédit photo : La Clef Revival

---

**Tags :**    EXPLOITATION    LA CLEF    LA CLEF REVIVAL

---